



04-08-2013

LES EXIGENCES DU MEDEF

La « consultation » sur les retraites a été pour le MEDEF l'occasion d'exprimer une nouvelle fois ses exigences. Dans une interview aux Echos son vice président JF Pilliard présente 24 propositions et tout de suite prévient « le MEDEF ne se place pas dans une négociation donnant-donnant, des efforts, les entreprises en fournissent depuis longtemps ». Ensuite le MEDEF précise qu'il veut aussi « mettre fortement à contribution les retraités », en gelant les pensions des retraités pendant 3 ans, en alignant le taux de CSG sur celui des actifs (de 6,6 à 7,5%), en supprimant l'abattement de 10 % sur l'impôt dont « bénéficient » les retraités.

Il verrait aussi d'un très bon œil la baisse de ses « charges » de 5,4 % en échange d'une hausse limitée de ses cotisations de ... 0,1 %. Bel effort !

Puis, c'est l'énumération des mesures classiques :

- 44 annuités de cotisations en 2020
- départ à 63 ans
- instauration d'un régime de base unique public/privé
- passage à un système de retraite par points, etc...

Et point essentiel, le développement de la retraite par capitalisation. Discrète exigence qui pour le MEDEF a une finalité : la mort du système par répartition et la captation par le capital des milliards que constitue la gestion des systèmes de retraite.

On remarque que beaucoup de ces propositions ressemblent à celles contenues dans le rapport Moreau remis au gouvernement et qui suscite chez ce dernier beaucoup d'intérêt !

Dans cette interview, en larmoyant sur la situation de l'emploi, la compétitivité, la situation dramatique des entreprises etc... le MEDEF finit par se présenter comme victime du système. Rien que ça !

Bien sûr il n'évoque pas les milliards de cadeaux de toutes sortes que lui octroie le gouvernement. Rien non plus sur les milliards de profits et déjà les bons résultats en 2013 de la bourse.

Obligé d'aller plus loin dans cette course au profit contre les salariés, le capital n'hésite pas à s'engouffrer dans les brèches ouvertes par les gouvernements successifs contre le droit du travail et les acquis sociaux. Son appétit vorace est aussi conforté par l'attitude de confédérations syndicales qui se roulent dans la collaboration de classe ou qui

tergiversent face aux enjeux.

L' ANI, cet accord pourri en est un bon exemple (1).

Une nouvelle fois devant de telles exigences du MEDEF et avant les annonces gouvernementales sur les retraites, la seule attitude est la lutte d'ampleur, déterminée et très rapidement. La lutte c'est la seule crainte qu'ont les patrons en cette rentrée sociale où le mécontentement est profond.

- (1) Notons au passage que cet accord se porte trop bien. Avec Renault et Peugeot ce sont 15 groupes industriels et des organisations syndicales qui ont signé cet accord sur la « sécurisation de l'emploi ». Les salariés de Valeo, Faurecia, Plastic-Omnium, et d'autres donc vont travailler près de 40 heures voire plus.

www.sitecommunistes.org